



Direction des Affaires  
Financières

11

## Séance publique du mercredi 29 mars 2023

Convoqué le **jeudi 23 mars 2023**, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

### Présents :

Patrice LECLERC, Anne Laure PEREZ, Mohamed GRICHI, Yasmina ATTAF, Délia TOUMI, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUÉ, Isabelle MASSARD, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELÉE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christophe BERNIER Ibrahima NDIAYE, Sofia MANSERI, M'Hamed BINAKDANE, Sonia BLANC, Christian DESCHENES, Véronique DESMETTRE, Fabienne MOREAU, Mohammed DDANI, Mariama GASSAMA, Jacques BRIFFAULT, Aymeric LABADIE, Ahcen MEHARGA, Karine CHALAH, Laetitia GHIRARDI

### Etaient représentés :

Philippe CLOCHETTE(représenté par Isabelle MASSARD), Grégory BOULORD(représenté par Sofia MANSERI), Maria Blanca FERNANDEZ(représentée par Christophe BERNIER), Nadia MOUADDINE(représentée par Mohammed DDANI), Zine BOUKRICHE (représenté par Mariama GASSAMA), Richard MERRA(représenté par Délia TOUMI), Khalid DAMOUN (représenté par Roger DUGUÉ), Aurélie REMACLE(représentée par Carole LAFON), Eloi SIMON(représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Elsa FAUCILLON(représentée par Ibrahima NDIAYE), Sylvie MOREL(représentée par Véronique DESMETTRE)

### Absents excusés :

Sinan KARAKUS, Christelle NEDELEC, Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS

### Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 39

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

## Approbation de la convention d'adhésion au groupement de commandes de recherche de subventions

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant le souhait de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et de ses communes membres de constituer un groupement de commandes en vue de la passation et de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement, le montage et le suivi de dossiers de subventions, permettant en de mutualiser les procédures de marchés publics et de participer à des économies sur les achats,

Considérant dès lors la nécessité juridique de procéder à la conclusion d'une convention constitutive de groupement de commandes ayant pour objet de définir les règles de fonctionnement dudit groupement de commandes,

Considérant que chaque membre du groupement de commandes pourra exécuter de manière autonome le marché public par l'émission de bons de commande en fonction de ses besoins, préservant l'autonomie de la Ville dans le cadre de cette convention,

### DELIBERE

**Article 1 :** Décide de la constitution d'un groupement de commandes avec l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et les communes d'Argenteuil, d'Asnières-sur-Seine, de Bois-Colombes, de Clichy-la-Garenne, de Colombes et de Villeneuve-la-Garenne en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement, le montage et le

suiwi de dossiers de subventions auxquelles peuvent prétendre chaque membre du groupement de commandes.

Article 2 : Approuver la convention de groupement de commandes ci-annexée.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982  
Acte reçu par le représentant de l'état

le 04/04/23

Affiché le 05/04/23

Exécutoire le 05/04/23



Le Maire  
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Leclerc', written over a horizontal blue line.

Signé électroniquement le  
Le 3 avril 2023